

## **La Commission scolaire des Hautes-Rivières adresse ses félicitations au Premier ministre désigné et aux élus du territoire**

**Saint-Jean-sur-Richelieu, le 3 octobre 2018** – Le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières adresse ses chaleureuses félicitations à monsieur François Legault, nouveau premier ministre du Québec et député de l'Assomption, ainsi qu'à madame Claire Samson et monsieur Jean-François Roberge, réélus dans les circonscriptions d'Iberville et de Chambly, madame Claire IsaBelle et monsieur Louis Lemieux, nouvellement élus dans les circonscriptions de Huntingdon et de Saint-Jean.

« Nous sommes confiants dans la qualité de leur écoute et leur capacité à porter nos défis régionaux à l'attention de leurs collègues », a déclaré la présidente, madame Andrée Bouchard.

Elle rappelle aussi que l'éducation contribue à la prospérité économique de notre société en plus d'être un facteur déterminant du mieux-être de nos communautés.

« Nous sommes enthousiastes à l'idée de poursuivre la mise en œuvre de notre *Plan d'engagement vers la réussite* dont les objectifs et les cibles concordent avec les priorités du nouveau gouvernement. D'ailleurs, nous anticipons avec plaisir l'occasion d'échanger sur les préoccupations en éducation propres à chacune des circonscriptions qu'ils représentent », a conclu madame Bouchard.

### **À propos de la Commission scolaire des Hautes-Rivières**

La Commission scolaire des Hautes-Rivières est une organisation apprenante qui mise sur la collaboration, l'expertise de son personnel, l'application des pratiques efficaces et validées et l'innovation pour mieux faire réussir ses élèves. Elle accueille plus de 18 000 élèves au secteur des jeunes qui fréquentent 35 écoles primaires, 1 école à vocation particulière, 7 écoles secondaires et de nombreux élèves adultes inscrits à notre centre de formation professionnelle et notre centre de formation des adultes. Avec plus de 4 000 employés, la CSDHR est l'un des acteurs incontournables du développement économique en Montérégie. Son territoire de 1 468 kilomètres carrés s'étend sur 23 municipalités et 3 MRC. Plus de détails au [csdhr.qc.ca](http://csdhr.qc.ca).

— 30 —

### **Source :**

**Julie Brassard** | Service des communications | Direction générale | Téléphone : 450 359-6411, poste 7229 | Portable : 514 946-2223 | [julie.brassard@csdhr.qc.ca](mailto:julie.brassard@csdhr.qc.ca)